

Votre Parcours : Quelques lignes de présentation de votre parcours et les fonctions occupées actuellement. Intérêt et l'attrait de votre poste actuel ? Compétences et aptitudes nécessaires pour ce poste ?

Ma formation initiale se divise en deux temps :

- Littéraire + Historique
- Fonctions publiques européennes et nationales / Politiques publiques nationales et européennes (stages en administration européenne et au sein du MEDDTL)

Actuellement je suis **chargée de mission « Etat exemplaire »** au sein du Bureau des services publics responsables du Commissariat général au développement durable (une des directions de l'AC du MEDDTL)

Les missions de ce poste consiste à participer au pilotage, à la mise en œuvre et au suivi des dossiers relevant de l'« Etat exemplaire ». Le programme « Etat exemplaire » issu du Grenelle de l'environnement permet de suivre les performances des administrations de l'Etat en matière de développement durable dans leur fonctionnement courant. Cette démarche repose sur deux outils :

- le plan administration exemplaire établi par tous les ministères en 2009 fait objet d'un rapport annuel évalué par le bureau des services publics responsables chaque année,
- le fonds Etat exemplaire : dispositif financier bonus/malus au titre duquel les administrations doivent satisfaire un certains nombres d'indicateurs chaque année.

Un comité de pilotage Etat exemplaire réunit les correspondants de chaque département ministériel et conduit les travaux de suivi et d'application de la circulaire relative à l'exemplarité de l'Etat.

Je souhaitais travailler de préférence sur des thématiques en lien avec le DD c'est pour cela que ce poste est motivant et stimulant. Son intérêt vient également du fait qu'il y a beaucoup de travail en réseau et en interministériel pour animer et suivre les travaux du comité et des groupes « Etat exemplaire ».

Votre scolarité : quel bilan ?

L'année d'IRA est une transition nécessaire entre le monde universitaire et le monde professionnel notamment grâce au rapport commandé par une administration et aux périodes de stages = des expériences de terrain qui donnent du sens à cette année.

Cependant j'ai trouvé que le classement et la densité du calendrier (nombreux déménagements, rapports commandés...) font de cette année une année particulièrement stressante.

Lors des périodes de cours j'ai trouvé que l'on était amené à être trop passif : moins d'interactivité que lors des cours à l'université (peu d'exposés ... on n'est plus réceptif qu'actif et je trouve cela dommage).

Pourquoi avoir accepté de participer à cette journée des anciens ?

Pour partager l'expérience de cette année d'IRA, année stressante du fait de l'incertitude liée au classement mais qui offre des opportunités.

J'ai choisi de montrer que les stages sont des moments privilégiés **pour** :

- **se saisir du premier stage afin de découvrir un nouvel univers professionnel et tester de nouveaux domaines** (les fonctions budgétaires et comptables dans mon cas avec un stage au sein du SG de la Direction générale du Trésor),
- **approfondir des méthodologies, des outils de travail, observer les organisations internes de l'administration,**
- **construire un premier réseau professionnel.** En effet, en effectuant le second stage IRA auprès de la responsable Développement durable du Conseil d'Etat et des juridictions administratives j'ai non seulement pu me former aux problématiques du DD et rencontrer les acteurs de cette démarche (mes employeurs actuels).

Au vu de votre parcours quels conseils donneriez-vous aux futurs attachés ?
--

Les stages sont des opportunités irremplaçables et il convient de s'y investir pleinement.

Pour ce qui est de la prise de poste en l'AC, après avoir fait son choix de ministère je conseille à ceux qui choisiront le Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des Transports et du logement de ne pas attendre la journée de rencontre organisée par le MEDDTL début septembre pour rencontrer les services recruteurs. **Dès la mi-juillet, il convient d'étudier les fiches de postes et de consacrer du temps aux entretiens de recrutement.**

Côté pratique : les démarches pour être accueillis dans les foyers et logements du MEDDTL peuvent aussi être amorcées dès l'été.

Il existe une aide à l'installation pour les affectations sur Paris : consulter le site suivant : <http://www.aip-fonctionpublique.fr/>

Lors de la prise de poste :

- Ne pas oublier de s'appuyer sur les outils méthodologiques que nous avons acquis au sein de l'IRA (de nombreux cours qui n'avaient aucun intérêt pour moi au cours de l'année de formation m'ont servi lors de la prise de poste ou lors des stages, exemple le cours sur les logigrammes...) donc surtout ne pas se séparer de cours et divers fascicules,
- Lors du premier mois dans la structure qui nous accueille faire un « rapport d'étonnement » (comparer la structure, les méthodes de travail ...avec nos expériences antérieures) ,
- Comme en stage consacré du temps pour comprendre et connaître la structure qui nous accueille car les « effets tunnels » et « tête dans le guidon » prennent rapidement le pas sur notre démarche d'apprentissage continu.